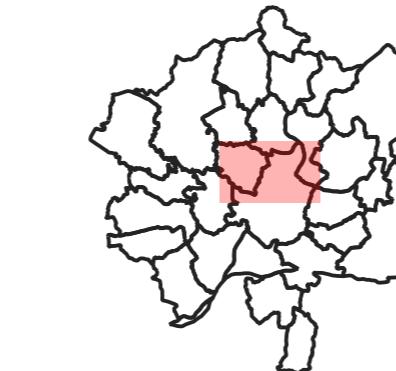
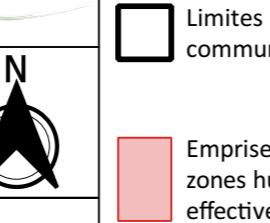


Inventaire des zones humides effectives  
Communauté Urbaine Angers-Loire-Métropole  
CONCERTATION 2023



Document provisoire édité en septembre 2023.

La cartographie des Zones Humides Effectives a été établie sur la base d'un travail de terrain réalisé en 2023 (approche pédologique et botanique, d'après la circulaire du 18/01/2010 relative à la délimitation des zones humides).

Il s'agit d'un outil de porter à connaissance. Il n'est pas à visée réglementaire et ne peut se substituer à la réglementation en vigueur.

Les zones U et AU sont exclues de cet inventaire.

